



ARCHERS RIOMOIS

Saison 2024 – 2025

**FICHE INSCRIPTION
NOUVEAUX ADHERENTS**

A REMPLIR EN MAJUSCULES

Partie réservée à l'association :
N° de Licence :

PHOTO

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CP :	VILLE :
AGE :	DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :
TELEPHONE FIXE:	PORTABLE :
E-MAIL (Obligatoire pour la réception de la licence) : A REMPLIR EN MAJUSCULES :	

PIECES A JOINDRE A L'INSCRIPTION

- ✓ Fiche d'inscription complétée
- ✓ Une photo d'identité récente (avec le nom et prénom au dos)
- ✓ Pour les mineurs: la fiche d'autorisation parentale dûment complétée et signée
- ✓ Un certificat médical à jour
- ✓ Règlement ou justificatif du règlement (virement)

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte pour l'inscription

COUT DE LA LICENCE (€)

ADULTES : **155,00 €** (FFTA 46€, CR 20€, CD 8€, club 81€)

U11 / U21 : **120,00 €** (FFTA 28€, CR 11€, CD 6€, club 75€)

Remise de 15€ sur la deuxième licence de la même famille

Modes de règlement :

- Espèces
- Carte bleue (lors des permanences proposées)
- Virement (merci d'indiquer le nom du licencié en commentaire) :
IBAN : **FR76 1680 6017 0029 9914 3900 177**
BIC (Bank Identifier Code) : **AGRIFRPP868**
- Chèques vacances et coupons sports (en cours de validité)
- En 2 ou 3 fois uniquement par prélèvement
- PAS DE CHEQUES

- ✓ J'accepte de recevoir des informations de la FFTA et de ses partenaires
- ✓ J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos, ...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

Toute adhésion au club « Les Archers Riomois » implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur.

Nom du signataire (ou responsable légal) : Date et Signature (obligatoire) :



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS SAISON 2024 – 2025

ARCHERS RIOMOIS

RENSEIGNEMENTS RE SPONSABLES LEGAUX POUR LES MINEURS

	PERE	MERE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONE PORTABLE		
TELEPHONE PROFESSIONNEL		
E-MAIL : (Obligatoire)		

Je soussigné(e) :.....
Autorise ma fille, mon fils.....

A pratiquer le tir à l'arc au sein du club « **Les Archers Riomois** » affilié à la FFTA (Fédération Française de tir à l'arc).

J'autorise les responsables :

A faire véhiculer mon enfant, en mon absence, lors des déplacements pour des compétitions officielles ou amicales.

A faire soigner mon enfant.

A faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions du médecin consulté.

A utiliser l'image de mon enfant pour divers documents : oui– non (Rayer la mention inutile)

Les horaires m'ont été communiqués, néanmoins **je m'assurerai de la présence des encadrants, en accompagnant mon enfant jusqu'au lieu d'entraînement (Salle ou terrain extérieur) et me renseignerai sur les changements éventuels d'horaires (vacances, salle occupée).** Le club n'est pas responsable en cas d'absence des responsables ou de suppression de salle.

En cas d'absence de mon enfant à l'un des cours je dois prévenir les encadrants.

Lors des cours, la personne en charge de l'encadrement à toute autorité sur les élèves et les spectateurs non seulement sur les phases de tir mais aussi concernant la discipline.

J'ai noté que toutes les informations concernant la vie du club (horaires, manifestations, compétitions etc...) sont affichées sur les panneaux d'information.

Mon enfant est licencié à la FFTA, par les soins du club, il est couvert par l'assurance fédérale.

Mon enfant a passé une visite médicale de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc, dont j'ai transmis le certificat aux responsables du club.

Mon enfant,

Est autorisé à quitter seul le club à la fin de l'entraînement) Rayer la mention inutile

Doit attendre son accompagnateur)

Fait à Riom le:.....

Signature Père / Mère